



ACCUEIL DE LOISIRS

VACANCES D'AUTOMNE 2026



HERRLISHEIM

“Les Freschahissala”

Du 19 au 30 octobre 2026





Foyers Clubs d'Alsace

TOUS ACTEURS DE NOTRE TERRITOIRE

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE ADULTES SÉNIORS

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Haut-Rhin

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace

accompagne...



LA PETITE ENFANCE

Pour accompagner les premiers pas

• Assurer une prise en charge éducative de qualité répondant aux besoins de la petite enfance par la formation continue des équipes
• Animer des projets ancrés sur le territoire
• Proposer des actions de soutien à la parentalité



L'ENFANCE

Pour aider l'enfant à se construire

• Assurer une prise en charge éducative de qualité répondant aux besoins de l'enfant par la formation continue des équipes
• Animer des projets ancrés sur le territoire
• Développer la coéducation avec les familles



LA JEUNESSE

Pour encourager l'autonomie et l'engagement

• Offrir des loisirs variés, dépassant les logiques consuméristes
• Accompagner la construction de projets par et pour les jeunes sur leur territoire
• Développer des actions de prévention



LES ADULTES

Pour s'engager et agir

• Favoriser la rencontre, l'échange et le partage
• Accompagner des associations et des collectifs dans leurs projets
• Encourager la participation à la vie locale



LES SÉNIORS

Pour renforcer les liens sociaux

• Développer des espaces d'animation et d'implication pour prévenir l'isolement et la solitude
• Faciliter l'accès aux services et la mobilité
• Favoriser les dynamiques intergénérationnelles

Les 4 axes du projet éducatif "Enfance"

- **Aider l'enfant à se construire**

La vie en collectivité, avec les autres, au sein d'un groupe, n'est pas innée. Il s'agit pour la FDFC Alsace de permettre à tous les enfants de se développer individuellement et de trouver une place au sein d'un groupe.

- **S'inscrire dans une démarche de coéducation**

La FDFC Alsace veille à structurer la complémentarité entre l'école, la famille et les services de l'enfance afin de permettre une interaction et des synergies positives entre ces différents acteurs.

- **Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde qui l'entoure**

Les espaces d'accueil et d'animation de la FDFC Alsace sont des lieux de développement et d'épanouissement personnel. Ils sont également des lieux d'aventures individuelles et collectives. Ils doivent permettre à chacun et chacune de vivre des temps nouveaux.

- **Éduquer au développement durable**

Les projets développés par la FDFC Alsace s'inscrivent dans les trois dimensions de l'éducation durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique.

Dates, lieux et horaires
Du 19 au 30 octobre 2026

Accueil de loisirs
“Les Freschahissala”
3 Allée de l’Hôtel de Ville
68420 HERRLISHEIM-près-COLMAR

03.89.86.45.27
alsh.herrlisheim@fdfc-alsace.fr

Fédération des
Foyers Clubs d’Alsace

4, rue des Castors
68200 MULHOUSE

03.89.33.28.33
contact@fdfc-alsace.fr

Nos partenaires

INFORMATIONS PRATIQUES

Prise en charge des enfants:

- à partir de 7h30 jusqu’à 18h

Déjeuner et goûter:

- les repas de midi et le goûter de 16H00 sont compris dans le prix de l’accueil.

MODALITÉS D’INSCRIPTION

Pour une inscription à l’accueil de loisirs des vacances, merci de bien vouloir compléter le dossier d’inscription que vous trouverez ci-joint, à savoir:

- Fiche d’inscription
- Autorisation parentale
- Fiche sanitaire et photocopie du carnet de vaccination
- L’avis d’imposition 2026 (sur les revenus 2025)

Le dossier est à déposer à l’accueil de loisirs de Herrlisheim, au plus tard le 14/10/2026 (Sous réserve de places disponibles.)

Le dossier d’inscription doit être accompagné du règlement des frais d’inscription, en main propre au directeur ou à la directrice. Aucune inscription déposée dans la boîte aux lettres ne sera prise en compte.

La FDFC Alsace privilégie un accueil des enfants à la semaine, afin de créer une bonne dynamique de groupe, d’assurer une progression pédagogique cohérente et de respecter le rythme de chaque enfant.

TARIFS

Quotient familial CAF					
T1	**T2**	**T3**	**T4**	**T5**	**T6**
QF 0 à 600	**QF 601 à 900**	**QF 901 à 1250**	**QF 1251 à 1550**	**QF 1551 à 2000**	**QF 2001 et +**

Tarifs	Journée		1/2 journée avec repas		Semaine	
	1er enfant	2e enfant et +	1er enfant	2e enfant et +	1er enfant	2e enfant et +
T1	19.61 €	18.25 €	16.02 €	15.02 €	95.61 €	89,05 €
T2	23.69 €	21.92 €	19.03 €	17.73 €	115.29 €	106,76 €
T3	25.13 €	23.22 €	19.92 €	18.53 €	120.69 €	111,62 €
T4	26.11 €	24.10 €	20.49 €	19.04 €	127.25 €	117,52 €
T5	27.09 €	24.98 €	21.05 €	19.55 €	133.80 €	123,42 €
T6	29.62 €	27.26 €	22.86 €	21.17 €	146.26 €	134,63 €

- **Une majoration de 20% est prévue pour les enfants ne résidant pas à Herrlisheim-près-Colmar - Repas inclus**
- **Le tarif 2ème enfant ne s'applique pas pour les non résidents de Herrlisheim**

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC Alsace, une cotisation de 11€/enfant est à rajouter pour l'année scolaire en cours. Elle est indispensable pour adhérer à la FDFC Alsace et être assuré dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs.

ATTENTION: LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ
Inscription jusqu'au 14/10/2026 selon les places disponibles.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'Entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.
- Toute inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.
- Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération et au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, rien ne sera facturé.

En cas d'absence de l'enfant lors du séjour, aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas de maladie de l'enfant. Dans ce cas-là, seuls les frais de garde seront remboursés. Les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès de notre traiteur seront quant à eux facturés. Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.

MÉDICAMENTS / ORDONNANCE / ALLERGIES

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance médicale. Nous vous demandons également de
noter sur la boîte du médicament, le nom et prénom de l'enfant, la posologie et le poids s'il est nécessaire. Les
prescriptions homéopathiques relèvent de la même règle.
Merci de nous signaler toute allergie alimentaire ou médicamenteuse pour que nous puissions en tenir compte.

RESPONSABILITÉ / SÉCURITÉ

- Lors de l'arrivée de votre enfant, merci de l'accompagner à l'intérieur de l'accueil et de le confier à un membre de l'équipe d'animation. L'enfant reste sous la vigilance et la responsabilité des parents ou des personnes désignées lorsque ces derniers sont présents dans l'accueil.
- Les enfants ne peuvent être récupérés que par des personnes autorisées (indiquées sur le dossier d'inscription).
- Si une autre personne récupère l'enfant, veuillez nous en informer en nous indiquant son nom et prénom et assurez-vous que cette personne possède une carte d'identité en cours de validité à nous présenter.
- Merci de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la structure pour une organisation harmonieuse de l'accueil et pour le respect de l'équipe d'animation.

EXCLUSION

Une exclusion peut être prononcée par le directeur ou la directrice de l'accueil périscolaire, en accord avec le directeur de la FDFC Alsace dans les cas suivants :
- Non-respect du règlement intérieur
- Retrait répété d'un enfant après l'heure de la fermeture de la structure
- Non-paiement des factures (cf. FACTURATION)
- Absences répétées et non motivées après réservation
- Indiscipline : manque de respect
- Comportement à risque, mise en danger pour soi et/ou pour les autres

OBJETS ET EFFETS PERSONNELS

Par mesure de sécurité, il est recommandé d'éviter d'apporter tout objet de valeur.
Les enfants et leurs familles sont seuls responsables de ce qu'ils apportent à l'accueil.
L'association décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détériorations de vêtements, bijoux, jouets ou jeux, même commis à l'intérieur des locaux ou lors d'une activité extérieure. Les animateurs ou animatrices ne pourront en aucun cas être responsables de la perte ou de l'oubli des affaires personnelles de l'enfant.

C'est l'automne !

Du 19 au 23 octobre 2026

Lundi 19

Fabrication de fantômes lumineux

-

Le parcours des sportifs

Mardi 20

Grand jeu :

Dans le grenier de grand-mère

Mercredi 21

Notre porte au fil des saisons :

L'automne

Jeudi 22

Sortie aux Frères Mawem

Centre d'escalade à Colmar

Vendredi 23

Atelier d'initiation au hockey

Programme susceptible d'être modifié



Bienvenue dans l'univers d'Halloween

Du 26 au 31 octobre 2026

LUNDI 26
Transformons le Frescha aux couleurs d'Halloween

MARDI 27
Grand jeu : Fort Boyaux

MERCREDI 28
Atelier cuisine : Le goûter ensorcelé

JEUDI 29
Réalisation d'un court-métrage d'Halloween

VENDREDI 30
Boum costumée : Sortez vos costumes les plus terrifiants

PROGRAMME SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ

FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs de HERRLISHEIM

Dates
Du...../...../20.....
Au/...../20.....

ENFANT

Nom : Prénom :

Féminin: ☐ Masculin: ☐

Né, née le : Lieu de naissance : Département ou pays :

Frères et soeurs : né, née le.....

..... né, née le.....

..... né, née le.....

RÉGIME ALIMENTAIRE

☐ Repas du jour ☐ Repas sans viande Remarque:.....

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

Avez-vous des recommandations particulières à communiquer à l'équipe d'encadrement ?

.....

Votre enfant est-il à besoin particulier ? (TSA-TDA(H) - DYS - handicap,...) ☐Oui ☐Non

Si oui, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le directeur ou la directrice de l'accueil afin de préparer sa venue.

Votre enfant est-il diagnostiqué? ☐Oui ☐Non ☐En cours Précisez le diagnostic:.....

Si oui, joindre la notification.

Disposez-vous d'une notification de la MDPH? (par ex AEEH) ☐Oui ☐Non ☐Demande en cours

Si oui, joindre la notification.

P.A.I. (Projet d'accueil individualisé): ☐Oui ☐Non Si oui, veuillez nous le transmettre

PARENTS

Je soussigné·e responsable légal·e : ☐ Parent 1 ☐ Parent 2 ☐ Tuteur / Tutrice

Parent 1: Nom : Prénom : ☐ **Mère** ☐ **Père**

Tél. portable : Tél. professionnel :.....

Adresse mail :

Situation familiale: ☐Célibataire ☐Marié·e ☐Divorcé·e ☐Pacsé·e ☐Séparé·e ☐Veuf·ve

Parent 2 : Nom : Prénom : ☐ **Mère** ☐ **Père**

Tél. portable : Tél. professionnel :

Adresse mail :

Situation familiale: ☐Célibataire ☐ Marié·e ☐ Divorcé·e ☐ Pacsé·e ☐ Séparé·e ☐ Veuf·ve

Adresse du domicile :

Code postal : Commune :Tél. domicile :

Profession Parent 1 : Employeur :.....

Profession Parent 2 : Employeur :.....

Composition du foyer fiscal: ☐ famille parentale ☐ famille recomposée ☐ famille mono-parentale ☐ famille d'accueil

Régime générale de Sécurité Sociale: n° de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant :.....

Autres régimes: ☐ MSA ☐ Autre:.....

N° allocataire CAF:

Autre(s) personne(s), que les parents, à contacter en cas d'urgence et/ ou autorisée(s) à chercher mon enfant à l'accueil de loisirs.

Nom / Prénom	Lien avec l'enfant	N° de téléphone	Personne à contacter en cas d'urgence	Personne autorisée à chercher mon enfant à l'accueil de loisirs
			☐ **Oui** ☐ **Non**	☐ **Oui** ☐ **Non**
			☐ **Oui** ☐ **Non**	☐ **Oui** ☐ **Non**
			☐ **Oui** ☐ **Non**	☐ **Oui** ☐ **Non**

Règlement

☐ TARIF 1 ☐ TARIF 2 ☐ TARIF 3

☐ Je suis adhérent à la FDFC Alsace ou dans une association affiliée à celle-ci. N° d'adhérent :
☐ Je ne suis pas adhérent et ajoute 11€ par enfant au montant total.

☐ Je verse la totalité des frais:
- Par chèque n°..... à l'ordre de la FDFC Alsace
- En espèces. (N° de reçu:.....)

Je soussigné·e (Nom et prénom):..... ☐ Parent 1 ☐ Parent 2 ☐ Tuteur / Tutrice
Responsable de l'enfant(Nom et prénom)

- Autorise le directeur ou la directrice de l'accueil de loisirs à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence.
- Autorise mon enfant à se baigner: ☐ Oui ☐ Non
- Autorise mon enfant à être filmé et photographié dans le cadre des activités proposées et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de la FDFC Alsace. ☐ Oui ☐ Non (Est exclue l'utilisation sur nos réseaux sociaux).
- Certifie par la présente que mon enfant a subi les vaccinations exigées par la loi.
- M'engage à fournir un certificat en cas d'activité spécifique sur demande du directeur ou de la directrice.

Protection des données personnelles

J'accepte que la FDFC Alsace mémorise et utilise les données personnelles contenues dans ce formulaire dans le but :

- d'assurer la gestion administrative de mon adhésion
- de garantir les droits liés à cette adhésion (assurance, participation aux activités, etc)

☐ J'autorise la FDFC Alsace à communiquer avec moi via les coordonnées fournies dans ce formulaire et à transmettre mon adresse électronique au système de gestion des adhésions Gestanet, dans le but de m'informer sur la vie de l'association.

☐ Je suis informé·e que la FDFC Alsace s'engage à ne pas divulguer, transmettre ni partager mes données personnelles et de mon droit de modification ou de suppression de mes données personnelles sur simple demande adressée à la FDFC

Engagement

L'inscription à l'accueil de loisirs vaut l'acceptation du règlement intérieur.
Toutes modifications des informations contenues dans ce dossier doivent faire l'objet d'une mise à jour auprès du directeur ou de la directrice de l'accueil de loisirs.

Fait à , le/...../..... Signature:

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

ENFANT

Nom : Prénom :

Féminin: ☐ Masculin: ☐

Né, née le : Lieu de naissance : Département ou pays :

Adresse:.....

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES EN CAS D'URGENCE

Poids : Taille : Âge :

RESPONSABLES DE L'ENFANT:

Parent 1 : Nom : Prénom : Tél. portable :

Tél. professionnel :

Parent 2 : Nom : Prénom : Tél. portable :

Tél. professionnel :

MÉDECIN TRAITANT:

Nom : N° de téléphone :

TRAITEMENT EN COURS:

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ☐ OUI ☐ NON

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants dans leur emballage d'origine marqué au nom de l'enfant avec la notice. Aucun médicament ne sera donné sans ces éléments.

VACCINATION: (joindre copies des vaccinations)

Vaccins obligatoires	**OUI**	**NON**	**Dates des derniers rappels**	**Vaccins obligatoires (enfant né à partir de 2018)**	**OUI**	**NON**	**Dates**
Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite (DTP)				Coqueluche			
				Haemophilus influenzae type B			
				Hépatite B			
				Pneumocoque			
				Méningocoque C			
				Rougeole, oreillons, rubéole			
				Autre (à préciser)			

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

ALLERGIES:

Asthme : ☐ OUI ☐ NON Médicamenteuses : ☐ OUI ☐ NON

Alimentaire : ☐ OUI ☐ NON Autre :

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (signaler si auto-médication)

.....

.....

.....

MALADIE:

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes:

Rubéole ☐Oui ☐Non	Varicelle ☐Oui ☐Non	Angine ☐Oui ☐Non	Rhumatisme articulaire aigu ☐Oui ☐Non	Scarlatine ☐Oui ☐Non
Coqueluche ☐Oui ☐Non	Otite ☐Oui ☐Non	Rougeole ☐Oui ☐Non	Oreillons ☐Oui ☐Non	Autre:

Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation,...) en précisant les dates et précautions à prendre.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Recommandations utiles des parents.

Votre enfant porte-t-il des lunettes, lentilles, prothèses auditives, dentaires,... ? Précisez:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné·e,....., responsable légal·e de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le ou la responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date: Signature:

CRENEAUX SOUHAITES

ALSH / VACANCES	Forfait journée 7h30 à 18h	1/2 journée avec repas 7h à 14h	1/2 journée avec repas 12h à 18h	1/2 journée sans repas 7h à 12h	1/2 journée sans repas 14h à 18h
Lundi 19 octobre					
Mardi 20 octobre					
Mercredi 21 octobre					
Jeudi 22 octobre					
Vendredi 23 octobre					

Lundi 26 octobre					
Mardi 27 octobre					
Mercredi 28 octobre					
Jeudi 29 octobre					
Vendredi 30 octobre					